



Politique agricole 2014-2017 : un message peu courageux de la Confédération

La Confédération avait choisi elle-même son étalon : la politique agricole 2014-2017 devait renforcer la capacité d'innovation des paysans, améliorer la compétitivité et mieux intégrer les objectifs sociaux inscrits dans la Constitution. Le message adopté hier par le Conseil fédéral n'atteint pas ces objectifs. L'objectif fondamental soutenu par le Parlement d'une nouvelle politique agricole était clair : les subventions agricoles devaient être corrélées au mandat de prestations confié aux paysans. Sur cette base, un concept a été présenté en mai 2009 : les ressources étatiques devaient être versées via plusieurs contributions rémunérant les prestations. Si economiesuisse a salué ce nouveau concept, elle a tout de suite indiqué qu'une réforme honnête et des améliorations réelles n'étaient possibles que si ces nouveaux instruments ne dissimulaient pas des versements forfaitaires. Pendant l'été 2011, l'organisation faîtière de l'économie a indiqué que les contributions à la sécurité de l'approvisionnement et celles au paysage cultivé étaient trop élevées. Ces aides doivent être fortement réduites et les versements non axés sur les prestations doivent être intégrés dans les contributions à l'adaptation.

La Confédération se plie aux desiderata des paysans

Le message adopté hier par le Conseil fédéral va dans la direction opposée. Il augmente un peu plus les contributions à la sécurité de l'approvisionnement. Et ce aux dépens des contributions à l'adaptation qui passent de 650 millions de francs environ à 480 millions. Il n'est pas exagéré d'affirmer que la Confédération a cédé aux exigences de l'Union suisse des paysans. Alors qu'elle a tenu compte de la plupart des modifications demandées par les paysans, elle a ignoré les voix de la

grande majorité des autres grands représentants de la société suisse. Cela est problématique car la Confédération et l'agriculture se rendent un mauvais service. Comme une grande partie des ressources sont toujours versées indépendamment des performances, les adaptations structurelles urgentes sont entravées. Les problèmes actuels sont remis au lendemain, et ce sont les agriculteurs innovants et les contribuables qui en feront les frais.

Corréler les contributions avec des prestations sociales

l'économie suisse demande que le Parlement modifie substantiellement le message adopté par le Conseil fédéral. Les nouveaux instruments doivent absolument être corrélés à des prestations sociales. Les versements qui ne se fondent pas sur des prestations doivent être intégrés dans les contributions à l'adaptation dans leur intégralité. Il convient également d'améliorer la différenciation insuffisante entre les régions de plaine et de montagne. La politique agricole 2014- 2017 revêt une grande importance : si elle est mise en œuvre comme prévu, la Suisse manque une chance de préparer le secteur aux défis de taille qu'il devra relever à long terme.